

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

#### Arrêté du 8 avril 2024 portant nomination des membres du jury et des correcteurs et examinateurs spécialisés des concours d'accès au corps des conservateurs du patrimoine organisés au titre de l'année 2024

NOR : MICB2406126A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 8 avril 2024 :

I. – Le jury du concours externe et du concours interne d'accès au corps des conservateurs du patrimoine, organisés, au titre de l'année 2024, est ainsi composé :

1° Membres du corps des conservateurs du patrimoine ou du corps des conservateurs du patrimoine de la Ville de Paris ou du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine :

Mme Benadiba (Amy), conservatrice territoriale du patrimoine.  
M. Benech (Pierre-Olivier), conservateur du patrimoine.  
Mme Desachy (Sylvie), conservatrice générale du patrimoine, vice-présidente.  
M. Gabet (Olivier), conservateur général du patrimoine, président.  
Mme Marchet-Legendre (Gwénaëlle), conservatrice en chef du patrimoine.  
Mme Rouault (Solenne), conservatrice territoriale du patrimoine.  
M. Stalder (Florian), conservateur territorial en chef du patrimoine.

2° Personnalités scientifiques et universitaires :

M. Anheim (Etienne), enseignant-chercheur, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.  
M. Dufrêne (Thierry), professeur des universités.  
Mme Leutrat (Estelle), professeure des universités.  
M. Pieri (Dominique), professeur des universités.

3° Personnalités qualifiées :

Mme Gobert (Julie), conseillère municipale de Champs-sur-Marne, conseillère départementale de Seine-et-Marne.

Mme Pellegrin (Julie), conservatrice territoriale en chef du patrimoine, directrice de Grand Patrimoine de Loire-Atlantique.

M. Roux (Emmanuel), conseiller maître à la Cour des comptes, président de la chambre régionale des comptes de Bourgogne-Franche-Comté.

M. Thil (Patrick), adjoint au maire de Metz, conseiller départemental de Moselle.

II. – Sont désignés en qualité de correcteurs spécialisés pour la deuxième épreuve d'admissibilité du concours externe et du concours interne et, le cas échéant, d'examineurs spécialisés pour la première épreuve d'admission du concours externe :

M. Angevin (Raphaël), conservateur en chef du patrimoine.  
Mme Beaujean (Gaëlle), agente contractuelle.  
M. Blanchard (Vincent), conservateur en chef du patrimoine.  
Mme Brouillet (Stéphanie), conservatrice du patrimoine.  
M. Chancerel (Pierre), conservateur en chef du patrimoine.  
M. Daydé (Cyril), conservateur en chef du patrimoine.  
M. Dubois (Jacques), maître de conférences.  
Mme Gandon (Emilie), conservatrice du patrimoine.  
M. Ihuel (Ewen), conservateur du patrimoine.  
Mme Lambert (Anne), conservatrice en chef du patrimoine.  
M. Magniez (Cédric), conservateur du patrimoine.  
Mme Médard (Anne), conservatrice territoriale en chef du patrimoine.

Mme Mélandri (Magali), conservatrice territoriale en chef du patrimoine.  
Mme Miroudot (Delphine), conservatrice du patrimoine.  
Mme Nectoux (Elise), conservatrice du patrimoine.  
Mme Papin (Caroline), conservatrice du patrimoine.  
M. Rousseau (Julien), conservateur en chef du patrimoine.  
Mme Ruiz Marmolejo (Magdalena), conservatrice du patrimoine.  
M. Stépanoff (Pierre), conservateur territorial du patrimoine.  
M. Truillet (Jonathan), conservateur en chef du patrimoine.  
Mme Voisin (Olivia), conservatrice territoriale en chef du patrimoine.

III. – Sont désignés en qualité de correcteurs et d'examineurs spécialisés pour les épreuves de langue du concours externe et du concours interne :

*Allemand :*

Mme Clair (Anja), professeure agrégée.  
M. Hassan (Romain), professeur agrégé.

*Anglais :*

M. Alvarez Zubillaga (Emmanuel), professeur de chaire supérieure.  
Mme Amandolese (Catherine), maître de conférences.  
Mme Bijleveld (Rienkje), professeure agrégée.  
M. Hazard (Aurélien), professeur agrégé.  
M. Shelledy (Maxime), professeur agrégé.  
Mme Sutton (Alexiane), professeure agrégée.

*Arabe :*

Mme Khalaf (Sanaa), professeure certifiée.  
Mme Vercaemst (Dounia), professeure agrégée.

*Chinois :*

M. Li (Yanru), professeur agrégé.  
Mme Ngan (Priscille), professeure certifiée.

*Espagnol :*

Mme Altmayer-Henzien (Zoé), professeure agrégée.  
M. Rodríguez Pérez (Ricardo), professeur à l'Institut Cervantes.

*Grec ancien :*

Mme Aussedat (Mathilde), professeure agrégée.  
Mme Deneux (Hélène), maître de conférences.

*Hébreu ancien :*

Mme Atlan (Gabrielle), maître de conférences.  
M. Tedghi (Joseph), professeur des universités.

*Italien :*

Mme Gompertz de Laharpe (Alexandra), professeure agrégée.  
Mme Ostrovsky-Richard (Charlotte), professeure agrégée.

*Japonais :*

M. Nespoulous (Laurent), maître de conférences.  
Mme Onishi (Masako), professeure à l'association culturelle franco-japonaise.

*Latin :*

Mme Krief (Sibylle), professeure agrégée.  
M. Reinert (Pierre), professeur agrégé.

*Russe :*

M. Samson (Dominique), maître de conférences.  
Mme Stachowitsch (Marie), professeure agrégée.

IV. – En cas d'impossibilité pour le président, M. Gabet (Olivier), de poursuivre sa mission, il serait remplacé par Mme Desachy (Sylvie), vice-présidente.